



Dépêche n°189352
Paris, mercredi 13 novembre 2013,
17:53:28

Aurore Abdoul-Maninrouidine
Ligne directe: 01 53 10 79 86

« Les membres de Paris-Saclay vivent un moment historique » avec la rationalisation de l'offre de formation (E. Dufour)

Tous les membres de la future Université Paris-Saclay « sont conscients qu'ils vivent un moment historique, où ils ont l'opportunité de rationaliser leur offre de formation. Grâce à cette conviction partagée, chacun accepte des compromis, sans rester attaché à son pré-carré », observe Elisabeth Dufour-Gergam, directrice déléguée à la formation au sein de la FCS (1). Elle souligne d'ailleurs que le « travail de coordination ne se limite pas à l'offre portée par Paris-Saclay » : toute formation, même portée par un établissement, doit être complémentaire de l'offre de Paris-Saclay. L'Université Paris-Saclay proposera à partir de septembre 2015 une quarantaine de mentions de masters accueillant au moins 50 % des étudiants. Il n'existe pour l'instant aucun engagement au niveau licence, mais « cela sera le gros chantier du prochain projet quinquennal », relève Elisabeth Dufour-Gergam.



Elisabeth Dufour-Gergam,
directrice déléguée à la
formation de Paris-Saclay

AEF : Quels sont les objectifs que s'est fixés l'Université Paris-Saclay en termes de formation, aux niveaux licence et master ?

Elisabeth Dufour-Gergam : Nous parlons ici de la phase de création de la future Université Paris-Saclay qui a repris les engagements inscrits dans l'idex selon lesquels, en septembre 2015, 30 % des étudiants doivent être inscrits dans un master porté par Paris-Saclay, et 100 % à partir de 2020. Le premier objectif sera largement atteint, puisque qu'au moins 50 % des étudiants seront inscrits à la rentrée 2015 dans un master porté par Paris-Saclay. L'idex développe également un soutien à des actions niveau licence. Mais, il n'y a pas encore d'engagement sur un pourcentage d'étudiants diplômés de Paris-Saclay en licence, cela sera le gros chantier du prochain projet quinquennal.

AEF : Que signifie le fait, pour un master, d'être porté par Paris-Saclay ?

Elisabeth Dufour-Gergam : Si une formation est portée par Paris-Saclay, entre 2015 et 2020, il s'agit forcément d'une formation mutualisée, ce qui signifie plusieurs choses. D'une part, la maquette pédagogique est unique - il y a donc un seul diplôme -, d'autre part elle a été élaborée en commun par tous les établissements concernés. Ce faisant, on reconnaît que le niveau d'exigence de la formation est le même quel que soit l'établissement d'inscription de l'étudiant. Après 2020, l'ensemble des formations de master des établissements partenaires sera porté par l'Université Paris-Saclay.

Ces formations mutualisées pourront permettre de dispenser un même programme sur plusieurs

sites - cela n'a pas de sens de déplacer de grosses cohortes d'étudiants. Il pourra aussi y avoir des parcours spécifiques dans chacun des établissements. Dans tous les cas, les parcours proposés devront être complémentaires.

En termes de calendrier, les masters Paris-Saclay accueilleront les premiers étudiants en septembre 2015, ce qui signifie que nous devons envoyer au ministère notre dossier d'accréditation en avril 2014. Mais avant, l'offre devra avoir été validée par tous les CA des établissements.

AEF : Quels éléments figureront sur le diplôme de master Paris-Saclay ?

Elisabeth Dufour-Gergam : En master, les étudiants recevront le diplôme de master de l'Université Paris-Saclay mais continueront de s'inscrire dans un établissement en particulier. Est-ce que le nom de l'établissement figurera sur le diplôme ? C'est en discussion, rien n'est acté pour l'instant. Il figurera en revanche, c'est certain, sur le supplément au diplôme, qui prend avec la réforme mise en place par le ministère, une importance particulière. Nous souhaitons aussi que soit mentionné sur le supplément le parcours-type suivi par l'étudiant et l'ensemble des établissements qui opèrent dans les parcours.

AEF : À quoi ressemble aujourd'hui l'offre de masters des membres de Paris-Saclay ?

Elisabeth Dufour-Gergam : Au niveau master, selon un recensement de l'offre actuelle, sont proposés aujourd'hui par l'ensemble des établissements de Paris-Saclay 356 spécialités différentes et plus de 1 000 parcours. Dans cette offre, environ 25 % des spécialités sont déjà cohabilitées par plusieurs établissements de Paris-Saclay, mais il existe des d'importantes différences entre les formations en sciences dures et celles en sciences humaines et sociales, les premières ayant développé des formations en commun précocement. De plus, la cohabilitation porte surtout sur les spécialités et non sur les deux années de master.

AEF : À quoi ressemblera l'offre de l'Université Paris-Saclay ?

Elisabeth Dufour-Gergam : Au final, notre offre est susceptible de comporter plus de 40 mentions dans les domaines de l'engineering, des sciences fondamentales, de la santé, de la biodiversité, des sciences humaines et sociales... Dans toutes les mentions, il y aura des mutualisations, entre universités-écoles ou université-université qui nécessiteront des efforts de coordination importants. Se mettront alors en place les conseils des mentions de master. Cette réflexion s'inscrit plus globalement dans la définition de la gouvernance des structures de coordination de l'Université Paris-Saclay comme les schools, les départements et le collège doctoral.

AEF : A-t-il été difficile de dépasser les intérêts particuliers de chaque acteur ?

Elisabeth Dufour-Gergam : Tous les acteurs sont conscients qu'ils vivent un moment historique, où ils ont l'opportunité de rationaliser leur offre et de mettre en avant la formation par la recherche. Grâce à cette conviction partagée, chacun accepte des compromis, sans rester attaché à son pré-carré. Sur quelques kilomètres de distance, l'étudiant, qui est au cœur de notre réflexion, doit savoir pourquoi il va dans une mention et pas dans une autre. Pour cela, les établissements ne doivent pas être en concurrence mais bien bâtir une stratégie de formation commune.

En outre, nous avons voulu impliquer dans la création des schools et des mentions de l'Université Paris Saclay l'ensemble de la communauté des enseignants-chercheurs et chercheurs. Pour cela, en janvier 2013, toutes les personnes participant à une formation ont pu, si elles le souhaitaient, répondre à un questionnaire portant sur les points suivants : est-ce une formation mutualisée ? Souhaitent-elles l'ouvrir à d'autres partenaires ?... Cette étape a permis d'amorcer les différents groupes de travail par mention de master, même si les projets ont largement évolué depuis.

AEF : Comment avez-vous organisé le travail de coordination ?

Elisabeth Dufour-Gergam : Ce travail de coordination est très important car nous voulons être sûrs de ne pas développer au sein de Paris-Saclay une pensée perpendiculaire à la vision d'un établissement ; en outre, beaucoup de mutualisations sont recherchées. Pour cela, nous avons demandé à chaque structure de mandater des enseignants-chercheurs par groupe de travail, ce qui lui permet d'avoir des relais d'information bien identifiés. Et, pour développer l'offre commune de formation, nous avons créé un groupe de travail associé à chacune des neuf schools, ces composantes qui doivent coordonner l'offre de formation des membres de Paris-Saclay, par grand domaine.

Une fois cette organisation mise en place, un de nos axes directeurs a été d'accroître la cohérence au niveau de la mention et non de la spécialité, cela antérieurement aux annonces du ministère. Nous avons admis que le master est une véritable formation en 2 ans et, dès lors, il nous semblait évident que le projet pédagogique existe sur cette durée. Aussi, un très gros travail de rapprochement entre des formations existantes très voisines a été entrepris. Ce travail de rationalisation a également vocation à proposer aux étudiants des formations nouvelles au cœur des préoccupations de la société actuelle.

Enfin, je tiens à souligner que notre travail de coordination ne se limite pas à l'offre portée par Paris-Saclay, puisque sur le portail de l'Université seront également visibles les formations portées proposées par les établissements membres. Notre défi, et il est grand, est que tout cela soit cohérent. Ce n'est pas parce qu'une formation reste portée par un établissement qu'elle ne doit pas être complémentaire de l'offre de Paris-Saclay.

(1) La FCS Paris-Saclay est composée de 23 acteurs (écoles, universités, organismes de recherche). Elle a été labellisée Idex en 2012 et deviendra l'Université de Paris-Saclay en 2014. En septembre 2015, 30 % des étudiants devront être inscrits au sein de masters portés par l'Université. Ils devront être 100 % en 2020.

À lire aussi

[« Il est vraisemblable qu'une majorité des masters de Polytechnique se retrouveront portés par Paris-Saclay » \(P. Legrain\)](#)

AEF n°188858 du vendredi 18 octobre 2013 - CU

[« Saclay est la nouvelle frontière de l'UVSQ » \(Jean-Luc Vayssière, président\)](#)

AEF n°188518 du mardi 8 octobre 2013 - ES

[Pierre Veltz : « Même si peu de chantiers ont démarré, Saclay, c'est vraiment parti ! »](#)

AEF n°188311 du vendredi 4 octobre 2013 - ES

[Paris-Saclay : Elisabeth Dufour-Gergam nommée directrice déléguée à la formation](#)

AEF n°175050 du lundi 10 décembre 2012 - CU

[Évaluation des masters : « le processus montre ses limites pour les formations cohabilitées » \(Colette Voisin, VP Cevu Paris-XI\)](#)

AEF n°134572 du mercredi 7 juillet 2010 - CU

Dépêche n°189352 © Copyright AEF - 1998/2013

Conformément au code sur la propriété intellectuelle, toute reproduction ou transmission, de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel de AEF.